

Procès-verbal

Comité consultatif services ÉHDAA / 2023-06-06

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 2023

Procès-verbal de la rencontre du Comité consultatif des services aux ÉHDAA tenue le mardi 6 juin 2023 à **19 h 15** à la salle La Chapelle du centre administratif, séance à laquelle il y a quorum.

PRÉSENCES

Ruffin ADJA
Magaly CASTILLO
Josée DESCHÊNES
Annie DRAPEAU
Julie DRAPEAU
Germain ÉTHIER
Denis LEFRANÇOIS
Marie-Ève LÉVESQUE
Geneviève RICHER
Christine ROY
Marina VELOSA SIMÕES
Jacynthe TASSÉ

Kathy CAMPAGNA – soutien
Josée CLAVEAU – professionnel
Laura DROLET – enseignant
Caroline GAGNON – professionnel
Noémie JACQUES – enseignant
Ginette LEMIEUX – soutien
Marie-Andrée LESSARD – IRDPQ
Louis MIGOTTO – enseignant
Amélie PATOINE – enseignant

Éric BEAUPRÉ – direction générale (directeur général adjoint et directeur des Services éducatifs)
Véronique BOUCHARD – directrice de l'école Sainte-Geneviève

ABSENCES

Marina SIFFREDI
Isabelle TREMBLAY

AUTRES PRÉSENCES

Stéphane LAPIERRE – président du Comité de parents
Guillaume MÉTIVIER – directeur du service des Ressources financières

Comité consultatif services ÉHDAA / 2023-06-06

1. ACCUEIL

La présidente, M^{me} Josée Deschênes, souhaite la bienvenue aux membres du comité et débute la rencontre à 19 h 15. Il est mentionné que M^{me} Marina Siffredi donne sa démission pour des raisons personnelles.

2. INTERVENTION DU PUBLIC

Il n'y a aucune intervention.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CCSÉHDAA. 023-22-23

Il est proposé par M^{me} Josée Claveau, appuyé par M. Germain Éthier, et résolu unanimement, D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Accueil
2. Intervention du public
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Procès-verbal de la rencontre du 19 avril 2023 
 - 4.1. Adoption du procès-verbal
 - 4.2. Suivis au procès-verbal
5. Mot de la présidente
6. Mot de la représentante au Comité de parents
7. Correspondance et dépôt de documents
8. Allocation des ressources financières distribuées au secteur de l'adaptation scolaire 2022-2023 (*LIP art. 187.1*), par Guillaume Métivier, directeur du service des Ressources financières 
9. Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières 2021-2022 (*LIP art. 187.2^e*) 
10. Chantier d'élaboration du PEVR (*LIP art. 187.3^e*) 
11. Présentation de l'Unité mixte de recherche Synergia
12. Financement des services aux ÉHDAA et des SRSS : état de situation
13. Bilan des enjeux du comité 2022-2023 et priorités pour 2023-2024 (tempête d'idées)
14. Congrès Institut TA – 22 au 24 mars 2023 : partage des coups de cœur vécus par les participants
15. Suivi au budget du comité 
16. Conférences et rendez-vous des parents
 - a) État des travaux du sous-comité
17. Prochaine rencontre du CCSÉHDAA
18. Levée de la séance

Comité consultatif services ÉHDAA / 2023-06-06

4. PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 19 AVRIL 2023

4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

CCSÉHDAA. 024-22-23

Il est proposé par M. Louis Migotto, appuyé par M. Denis Lefrançois, et résolu unanimement, DE DISPENSER la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du CCSÉHDAA du 19 avril 2023 et de l'adopter.

4.2 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Il n'y a aucun suivi.

5. MOT DE LA PRÉSIDENTE

M^{me} Deschênes n'a pas de sujet particulier à aborder.

6. MOT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS

M^{me} Jacynthe Tassé présente les sujets traités lors de la rencontre du Comité de parents le 10 mai dernier. Lors de cette rencontre, M^{me} Tassé a réaffirmé que le CCSÉHDAA serait prêt à appuyer le Comité de parents dans le dossier lié au financement de l'école Madeleine-Bergeron.

7. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Les documents sont déposés sur le SharePoint du comité.

8. ALLOCATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES DISTRIBUÉES AU SECTEUR DE L'ADAPTATION SCOLAIRE 2022-2023 (LIP ART. 187.1), PAR GUILLAUME MÉTIVIER, DIRECTEUR DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

M. Guillaume Métivier, directeur du service des Ressources financières, présente l'état de situation des revenus et des dépenses en lien avec les activités éducatives associées aux élèves HDAA en 2022-2023. Le CCSÉHDAA a pour fonction de donner son avis sur les sources de revenus et de dépenses au secteur de l'adaptation scolaire.

M. Métivier fait ressortir que la croissance de la clientèle en général et par conséquent celle de la clientèle HDAA ainsi que le règlement des conventions collectives ont eu un impact sur l'augmentation des dépenses cette année.

La situation liée au financement des écoles à mandat régional explique également une partie du déficit. Cependant, pour l'année scolaire 2023-2024, le CSSDD pourra facturer les élèves qui arriveront d'autres centres de services et qui ne répondent pas aux critères d'admission actuels. Cela devrait permettre de régulariser la situation.

Comité consultatif services ÉHDAA / 2023-06-06

Le déficit démontre bien que le CSSDD n'hésite pas à mettre des services aux élèves en fonction des besoins de ceux-ci et non en fonction du financement octroyé.

9. OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES 2021-2022 (LIP ART. 187.2^E)

Le directeur général adjoint et directeur des services éducatifs (DGA-DSÉ) informe les membres du comité sur le document « Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières ». Les dernières modifications apportées au document ont été apportées en 2021-2022. Le DGA-DSÉ énonce les critères de répartition des ressources qui s'appuient sur des principes et des objectifs, lesquels demeurent en arrière-plan des décisions notamment :

- la réussite éducative des élèves;
- l'équilibre budgétaire et la saine gestion financière;
- la marge de manœuvre et l'équité.

10. CHANTIER D'ÉLABORATION DU PEVR (LIP ART 187.3^E)

Le DGA-DSÉ rassure les membres concernant leur préoccupation par rapport à l'importance de faire ressortir leurs préoccupations à l'égard des besoins des élèves HDAA. Celle-ci demeure bien présente en toile de fond au PEVR proposé.

Le DGA-DSÉ informe les membres des indicateurs ministériels qui ont été adressés au CSSDD. Le PEVR 2023-2027 devrait être adopté le 20 juin prochain au Conseil d'administration.

11. PRÉSENTATION DE L'UNITÉ MIXTE DE RECHERCHE SYNERGIA

Le DGA-DSÉ présente l'Unité mixte de recherche (UMR) Synergia. L'UMR Synergia a pour mission de favoriser le bien-être des élèves présentant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage à l'école, et des personnes qui les accompagnent et les soutiennent dans leur réussite éducative. M^{me} Nancy Gaudreau, professeure et chercheuse à l'Université Laval et présidente de l'UMR Synergia, a proposé au CSSDD un partenariat de 5 ans. Le souhait est de développer une programmation scientifique qui découle des besoins exprimés par les milieux scolaires partenaires afin de soutenir le développement professionnel continu et la transformation des pratiques en milieu scolaire dans le domaine de l'intervention éducative auprès des élèves présentant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage. Pour connaître les dernières nouvelles de l'Unité mixte de recherche, on se rend sur le site Web du CSSDD, dans l'onglet « UMR Synergia ».

Comité consultatif services ÉHDAA / 2023-06-06

12. FINANCEMENT DES SERVICES AUX ÉHDAA ET DES SRSS : ÉTAT DE SITUATION

Suite aux discussions avec le Ministère et le directeur général, M. Christian Pleau, le CSSDD pourra facturer les autres centres de services scolaires pour les nouveaux élèves qui entreront en 2023-2024 à l'école Madeleine-Bergeron et qui ne répondent pas aux exigences en lien avec les codes de difficulté. Cette nouvelle mesure permettra de régulariser la situation financière à l'école Madeleine-Bergeron et à l'école Saint-Michel.

13. BILAN DES ENJEUX DU COMITÉ 2022-2023 ET PRIORITÉS POUR 2023-2024 (TEMPÊTE D'IDÉES)

Le bilan sera fait au mois de septembre. Le DGA-DSÉ demande aux membres de réfléchir à ce qu'ils souhaitent comme mandat pour l'année à venir.

14. CONGRÈS INSTITUT TA – 22 AU 24 MARS 2023 : PARTAGE DES COUPS DE CŒUR VÉCUS PAR LES PARTICIPANTS

Le DGA-DSÉ invite les membres qui ont récolté quelques présentations PowerPoint de certaines conférences « coup de cœur » offertes lors du congrès de l'Institut TA à les déposer sur le SharePoint du CCSÉHDAA.

15. SUIVI AU BUDGET DU COMITÉ

Le DGA-DSÉ informe les membres qu'il reste un montant de 333 \$ au budget du CCSÉHDAA. Depuis cette année, les sommes restantes ne sont plus reconduites pour la prochaine année.

16. CONFÉRENCES ET RENDEZ-VOUS DES PARENTS

a) État des travaux du sous-comité

L'option qui serait la moins coûteuse sera possiblement une offre du comité de l'UMR Synergia. Il y aurait une offre de seize conférences qui pourraient être offertes aux parents. Le Comité de parents devra en prioriser cinq parmi les seize. Il faudra penser aux ÉHDAA.

17. PROCHAINE RENCONTRE DU CCSÉHDAA

La date de la prochaine rencontre est prévue le 20 septembre 2023.

Comité consultatif services ÉHDAA / 2023-06-06

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

CCSÉHDAA. 025-22-23

Il est proposé par M^{me} Julie Drapeau, appuyée par M^{me} Tassé, et résolu unanimement, DE LEVER la séance.

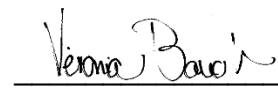
Il est 21 h 31.

La présidente,

La secrétaire de la rencontre,



Josée Deschênes



Véronique Bouchard